FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE COMMUNICATION

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 31 50
http://www.fo-com.com
secgen@fo-com.com

Paris, le 20 juillet 2023

Madame Valérie DECAUX
Directrice des Relations Humaines
Siège du Groupe la Poste - CP A 701
9 rue du Colonel Pierre Avia
75015 PARIS

Réf : SP/CS/08/07/23

Objet : NAO : Activation de la clause de revoyure

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Les chiffres de l'inflation viennent d'être révélés par les services de l'Etat. Comme vous le savez, ceux-ci se maintiennent entre 5 et 6 % sur un an. Même si en juin, ce chiffre atteint 4.5%, cela ne signifie pas pour autant que les prix baissent.

De ce fait, la question du pouvoir d'achat des postières et des postiers reste un enjeu majeur. La rémunération moyenne étant ce qu'elle est, nos collègues souffrent terriblement de la situation. Si du côté des fonctionnaires, l'Etat annonce une timide revalorisation de 1,5 %, ce qui est toutefois largement insuffisant, il appartient à La Poste de s'occuper de ses salariés de droit privé.

L'accord NAO dont nous sommes signataires prévoit une clause de revoyure au cours du second semestre.

Nous souhaiterions activer cette clause, aussi nous demandons la tenue d'une commission de suivi dès la fin de la période estivale.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Madame La Directrice, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Christine SIMON

Responsable du Secteur Poste